



# Le **GRÉAT** *Savoir*

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 083

" Réfléchir à changer "

Novembre 2017

## Le temps de travail au Mali

Massa COULIBALY

### Editorial



La durée du travail peut être convenue par contrat individuel de travail (temps complet, temps partiel), par convention collective ou par contrat-type de travail. La loi ou code du travail définit généralement la durée du travail quotidien, la durée maximale de la semaine de travail, le temps de service de piquet, le temps d'un travail compensatoire, le temps d'un travail supplémentaire. Il faut la distinguer de l'horaire de travail qui est fixé par l'employeur et pouvant être différent selon les jours de la semaine et selon les travailleurs ou les groupes de travailleurs. Il peut être prévu que l'employeur laisse

une certaine latitude à chaque membre du personnel dans le choix de l'horaire, aux conditions qu'il aura fixées lui-même et dans les limites de la loi. La durée du travail touche non pas au temps de présence sur le lieu du travail mais plutôt au temps de travail effectif, soit le temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et doit se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles.

La durée hebdomadaire du travail est le temps pendant lequel le travailleur doit être présent dans l'entreprise durant la semaine. Sachant qu'une semaine est une période de sept jours et suivant les exigences du repos hebdomadaire qui est obligatoire et est de 24 heures continues, ce temps est généralement reparti sur cinq ou six jours selon les entreprises.

Massa Coulibaly

## Introduction

L'analyse du temps de travail à travers celle de la durée hebdomadaire du travail permet de distinguer, l'emploi à plein temps de l'emploi à temps partiel volontaire. Le taux de sous-emploi est aussi analysé pour tenir compte de l'emploi à temps partiel non volontaire.

### 1. Durée hebdomadaire du travail

La durée hebdomadaire moyenne du travail est de 6 jours soit 43 heures en moyenne par semaine. Plus de la moitié (55,6%) des travailleurs font entre 35 et 48 heures par semaine et le quart plus de 48 heures. Seulement un cinquième des travailleurs fait moins de 35 heures.

La durée hebdomadaire moyenne est uniformément répartie selon toutes les caractéristiques sociodémographiques. Le nombre d'heures de travail par semaine est plus élevé pour les hommes par rapport aux femmes, pour l'urbain par rapport au rural, pour Tombouctou, Gao et Bamako par rapport aux autres régions. Des proportions plus importantes des travailleurs de Sikasso (68.4%) et du niveau supérieur (70.7%) font entre 35 et 48 heures hebdomadaires, tout le contraire des travailleurs de Kayes (40.3%), Gao (31.5%) et Bamako (43.9%). Les hommes (34.9%), les urbains (33.8%), les travailleurs de Kayes (36.5%), Tombouctou (35.6%), Gao (42.5%) et Bamako (37.9%) font plus souvent plus de 48 heures que les autres, contrairement aux femmes (12.6%), aux travailleurs de Sikasso (16.7%), Ségou (10.8%) et aux travailleurs de niveau supérieur (14.9%).

**Tableau 1. Temps de travail de la population en emploi et répartition selon la durée hebdomadaire (en %)**

		Nombre moyen de jours de travail par semaine	Nombre moyen d'heures de travail par semaine	Durée hebdomadaire du travail			Total
				Moins de 35 heures	35 - 48 heures	Plus de 48 heures	
Sexe	Homme	6.2	47.7	9.9	55.2	34.9	100.0
	Femme	6.0	37.0	31.2	56.2	12.6	100.0
Milieu de résidence	Urbain	6.1	47.3	18.4	47.8	33.8	100.0
	Bamako	6.0	50.9	18.2	43.9	37.9	100.0
	Autre urbain	6.2	43.3	18.5	52.2	29.3	100.0
	Rural	6.1	41.8	19.3	58.1	22.5	100.0
Classe d'âge	15 - 24 ans	6.2	42.8	18.3	58.0	23.7	100.0
	25 - 35 ans	6.1	42.6	20.4	55.2	24.4	100.0
	36 - 40 ans	6.1	44.0	15.6	57.7	26.7	100.0
	41 - 64 ans	6.1	43.7	18.7	54.7	26.6	100.0
	Plus de 64 ans	6.1	41.0	29.4	47.2	23.5	100.0
Niveau d'éducation	Aucun	6.2	42.7	19.8	55.8	24.4	100.0
	Fondamental	6.1	44.9	16.9	52.8	30.3	100.0
	Secondaire	5.4	42.8	18.5	61.5	20.0	100.0
	Supérieur	5.3	43.4	14.3	70.7	14.9	100.0
Total		6.1	43.1	19.1	55.6	25.3	100.0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2016

Le nombre moyen de jours de travail des salariés est aussi de 6 jours mais avec un nombre moyen d'heures de travail par semaine plus élevé que pour l'ensemble des travailleurs, 46 heures. La proportion des travailleurs salariés faisant plus de 48 heures par semaine est aussi un peu plus importante (30.2%) que pour l'ensemble des travailleurs, contrairement aux proportions de salariés faisant moins de 35 heures (17.5%) ou entre 35 et 48 heures (52.3%) hebdomadaires qui sont plus faibles que pour tous les travailleurs réunis.

Les indépendants travaillent en moyenne 6 jours par semaine qui totalisent en moyenne 44 heures de travail. Un peu plus de la moitié des indépendants (50.9%) font entre 35 et 48 heures hebdomadaires, 29.9% font plus de 48 heures et 19.2% moins de 35 heures.

**Tableau 2. Temps de travail des salariés et répartition selon la durée hebdomadaire (en %)**

		Nombre moyen de jours de travail par semaine	Nombre moyen d'heures de travail par semaine	Durée hebdomadaire du travail			Total
				Moins de 35 heures	35 - 48 heures	Plus de 48 heures	
Sexe	Homme	5.7	47.8	14.5	52.2	33.3	100.0
	Femme	5.5	41.6	27.8	52.6	19.6	100.0
Milieu de résidence	Urbain	5.6	49.0	13.2	55.4	31.5	100.0
	Bamako	5.6	51.4	10.0	57.6	32.3	100.0
	Autre urbain	5.7	44.5	18.9	51.2	29.9	100.0
	Rural	5.6	41.1	26.5	45.9	27.6	100.0
Classe d'âge	15 - 24 ans	6.0	52.6	17.7	36.5	45.9	100.0
	25 - 35 ans	5.6	45.7	19.2	52.4	28.4	100.0
	36 - 40 ans	5.7	47.1	7.8	65.5	26.7	100.0
	41 - 64 ans	5.5	44.2	18.5	55.3	26.1	100.0
	Plus de 64 ans	5.1	36.7	46.2	30.6	23.3	100.0
Niveau d'éducation	Aucun	6.0	50.6	17.6	38.4	44.0	100.0
	Fondamental	5.8	47.8	16.3	47.8	35.9	100.0
	Secondaire	5.2	40.4	21.1	67.2	11.7	100.0
	Supérieur	5.2	42.2	14.8	73.6	11.6	100.0
Total		5.6	46.4	17.5	52.3	30.2	100.0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2016

## 2. Emploi à plein temps, à temps partiel volontaire et sous-emploi

Dans l'ensemble, seulement un peu plus de la moitié (55.6%) des travailleurs est à plein temps, 7.2% en temps partiel volontaire, 11.9% en sous-emploi et le quart restant en suremploi. L'emploi à plein temps est plus fréquent à Sikasso (68.4%) et parmi les travailleurs de niveau supérieur, contrairement à Kayes (40.3%), Gao (31.5%), Bamako (43.9%) et parmi les plus de 64 ans (47.2%). Le temps partiel concerne, plus que dans l'ensemble, Ségou (24.2%) et les plus de 64 ans (16.2%), contrairement à Tombouctou, Bamako et les travailleurs de niveaux secondaire et supérieur. Le sous-emploi frappe beaucoup plus à Gao (22%) et beaucoup moins à Koulikoro (3.4%). Quant au suremploi, il se rencontre le plus souvent à Kayes (36.5%), Gao (42.5%), Bamako (37.9%).

**Tableau 31. Répartition des emplois selon le temps de travail (en %)**

		Plein temps	Temps partiel volontaire	Sous-emploi	Suremploi	Total
Milieu de résidence	Urbain	47.8	2.5	15.8	33.8	100.0
	Bamako	43.9	0.3	17.9	37.9	100.0
	Autre urbain	52.2	5.0	13.5	29.3	100.0
	Rural	58.1	8.7	10.7	22.5	100.0
Classe d'âge	15 - 24 ans	58.0	5.9	12.4	23.7	100.0
	25 - 35 ans	55.2	7.3	13.1	24.4	100.0
	36 - 40 ans	57.7	5.8	9.8	26.7	100.0
	41 - 64 ans	54.7	7.4	11.2	26.6	100.0
	Plus de 64 ans	47.2	16.2	13.2	23.5	100.0
Niveau d'éducation	Aucun	55.8	8.4	11.4	24.4	100.0
	Fondamental	52.8	3.7	13.2	30.3	100.0
	Secondaire	61.5	1.2	17.2	20.0	100.0
	Supérieur	70.7	1.3	13.0	14.9	100.0
Total		55.6	7.2	11.9	25.3	100.0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2016

Le taux de sous-emploi est de 11.9% dans l'ensemble, très inégalement réparti entre les hommes (5.3%) et les femmes (20.6%). Il est aussi plus élevé en milieu urbain (15,8%) qu'en milieu rural (10.7%), à Kayes (18.1%), Gao (22%) et Bamako (17.9%) que dans les autres régions. Par contre, il n'y a ni effet classe d'âge ni effet niveau d'instruction significatif.

**Tableau 4. Taux de sous-emploi (en %)**

		Taux de sous-emploi		
		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	7.9	27.4	15.8
	Bamako	7.0	33.0	17.9
	Autre urbain	9.0	20.6	13.5
	Rural	4.4	18.6	10.7
Classe d'âge	15 - 24 ans	5.2	19.7	12.4
	25 - 35 ans	5.2	21.3	13.1
	36 - 40 ans	4.2	17.7	9.8
	41 - 64 ans	5.2	21.6	11.2
	Plus de 64 ans	10.5	24.7	13.2
Niveau d'éducation	Aucun	4.1	19.6	11.4
	Fondamental	6.4	26.9	13.2
	Secondaire	16.9	18.1	17.2
	Supérieur	12.5	15.6	13.0
Total		5.3	20.6	11.9

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2016